

Votre consommation d'eau

C'est rare que nous pensons à la quantité d'eau potable que nous consommons et c'est encore plus rare que nous pensons à notre dépendance à l'eau potable dans la vie de tous les jours. Le questionnaire nous aidera à mieux comprendre à quel point la vie peut être difficile quand on n'a pas d'eau courante potable. (Dans certaines communautés, l'eau du robinet est tellement polluée qu'on ne peut même pas s'en servir pour se laver. Dans d'autres, il n'y a tout simplement pas d'eau courante.)

1. Combien de verres d'eau buvez-vous chaque jour? Et combien en boivent les membres de votre foyer? Laissez-vous l'eau couler jusqu'à ce qu'elle soit froide?
2. Combien de fois remplissez-vous un chaudron d'eau pour faire la cuisine? Combien d'eau vous faut-il pour laver la vaisselle?
3. Combien vous faut-il de litres d'eau par jour pour prendre un bain ou une douche? Pour vous brosser les dents, vous laver les mains et vous raser?
4. Combien de fois par jour les membres de votre foyer vont-ils à la toilette?
5. Combien de brassées de lavage faites-vous chaque semaine?

La dure réalité de nombreuses communautés des Premières Nations

- Bon an mal an, 120 communautés doivent, à un moment donné, faire bouillir leur eau. Certaines sont obligées de le faire depuis plus de 10 ans.
- Dans certaines communautés, il y a des jeunes qui n'ont jamais bu l'eau du robinet.
- À Grassy Narrows, par exemple, les familles n'ont droit qu'à 2 à 5 cruches de 4 litres d'eau potable tous les trois jours, et elles doivent aller les chercher au bureau du conseil de bande.
- L'eau des réserves est contaminée, entre autres, par des coliformes, des bactéries *E. coli*, des trihalométhanes aux propriétés cancérigènes, du mercure et de l'uranium.
- De nombreux participants à un sondage ont signalé différents problèmes de peau, dont les infections, l'eczéma et le psoriasis.
- La piètre qualité de l'eau contribue à la pénurie chronique de logements dans les communautés des Premières Nations, puisqu'aucun nouveau logement ne peut être construit avant la modernisation des systèmes d'aqueduc et d'égouts.
- De nombreuses communautés dépendent de l'eau de surface qui est de plus en plus polluée par les activités industrielles.
- La contamination de l'eau a aussi une incidence sur les cérémonies, les techniques de pêche et de chasse, l'éducation des enfants et la transmission des traditions.

PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES ASSEMBLÉE EN PARLEMENT

Nous, soussignés, citoyennes et citoyens du Canada, soumettons la motion suivante à la Chambre des communes :

Plus d'une centaine de communautés des Premières Nations n'ont pas accès à de l'eau potable propre et sécuritaire, dont certaines depuis plus d'une décennie. Les Nations Unies ont récemment publié un rapport demandant à Justin Trudeau et à son gouvernement de régler cette situation. Dans notre pays, l'accès à l'eau potable devrait être un droit évident. Pourtant, le gouvernement fédéral continue d'ignorer les appels à l'aide des communautés des Premières Nations.

Par conséquent, les signataires de la présente pétition demandent au Parlement d'adopter une loi qui garantirait à toutes les communautés des Premières Nations l'accès à de l'eau potable d'ici 2021.

Signatures

(signez votre nom – pas en lettres moulées)

Adresse

Modèle de lettre

L'honorable Carolyn Bennett
Ministre des Affaires autochtones et du Nord
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la Ministre,

Je demande instamment à votre gouvernement d'agir pour résoudre la crise de l'eau que vivent un grand nombre de Premières Nations au Canada. En effet, 125 collectivités autochtones sont actuellement frappées d'un avis de faire bouillir l'eau, dont certaines depuis des années.

L'accès à une eau potable propre, tant pour boire que pour se laver, est une nécessité absolue. Il est aberrant que ce droit fondamental soit refusé à tant de collectivités autochtones.

J'enjoins donc à votre gouvernement de garantir à toutes les personnes autochtones l'accès légal à de l'eau propre en :

- affectant suffisamment de fonds et de ressources à la mise en place des infrastructures d'approvisionnement en eau nécessaires;
- favorisant la formation et la certification d'opérateurs de systèmes d'aqueduc choisis parmi les membres des Premières Nations;
- mettant en place des procédés de traitement de l'eau plus efficaces, garantis par le gouvernement fédéral;
- garantissant aux Premières Nations l'information et la formation dont elles ont besoin pour prendre des décisions éclairées concernant le traitement de leur eau.

En espérant avoir bientôt de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Le (La) (titre de fonction),

(signature)

(nom de la personne) – si la personne n'a pas de titre, le nom suffit

c. c. Justin Trudeau
c. c. Rona Ambrose
c. c. Tom Mulcair
c. c. Elizabeth May

Carte postale

Monsieur le Premier Ministre,

Au Canada, 125 communautés des Premières Nations n'ont pas d'eau potable, certaines depuis plus de 10 ans. Le gouvernement fédéral s'en moque depuis trop longtemps et rien ne justifiera jamais cette impardonnable négligence.

Le mouvement de défense des droits des Autochtones prend de l'importance : on entend sa voix dans la rue, les salles de réunions, les tribunaux. Le temps où la population, les p.-d. g. et les élus canadiens tournaient le dos aux peuples autochtones est révolu.

Je trouve la crise de l'eau potable déplorable, comme d'ailleurs tous les autres cas où les services publics offerts aux Autochtones sont nettement inférieurs à ceux offerts au reste de la population. J'enjoins à mon gouvernement de financer adéquatement les systèmes d'aqueduc et d'égouts des communautés des Premières Nations afin de leur assurer un avenir stable et prospère.

Signature

Date

Bureau du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Matière à réflexion

1. Qui peut profiter le plus de ces outils?
2. Qui seront mes alliés? Des particuliers? Des organismes qui partagent mes valeurs?
3. Qui est déjà gagné à la cause? Qui est susceptible d'être neutre? Qui s'y opposera? Puis-je m'adresser de la même façon à chacun de ces groupes?
4. Y a-t-il un cercle autochtone où j'habite?
5. Y a-t-il des occasions pour moi de sensibiliser le public (p. ex., un stand ou une table d'information lors d'une activité communautaire)?
6. Y a-t-il un endroit où pourrait se tenir une tribune ou une manifestation publique?
7. Y a-t-il une personnalité en vue dans ma communauté que je pourrais inviter à être porte-parole?